.Rue Neuve.30. LILLE.

UN SAVANT FRANÇAIS VIENT DE MOURIR

On annonce la mort de M. Alphonse Berget, professeur à l'Institut océanographique, ancien chef des travaux à la Faculté des sciences, et vice-président du Yatching-Club de France.

M. Berget, qui est décédé en son domicile parisien, 16, rue de Vaugirard, était né à Schlestadt (Bas-Rhin), le 24 novembre 1860. Auteur de nombreux ouvrages sur la géodésie, la physique, l'océanographie et la navigation, M. A. Berget a notamment écrit « La physique du globe et météorologique », œuvre qui fut couronnée par l'Académie des sciences ; « Les problèmes de l'atmosphère » ; « Les vagues et les marées » ; « La télégraphie sans fil », etc...

Le corps de M. A. Berget sera transporté par fourgon automobile, de Paris à Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or), où aura lieu l'inhumation dans la plus stricte intimité. M. Berget était officier de la Légion d'honneur.

LES SUJETS DU PAPE DEVRONT PAYER DES IMPOTS

Aucun impôt n'existait jusqu'à ce jour sur le territoire de la cité du Vatican, dont les citoyens, peu nombreux, il est vrai, pouvaient être considérés de ce point de vue comme des êtres privilégiés.

Mais des droits dits de secrétairerie vont être perçus sur les marchandises à leur entrée dans la cité. Le prix des tabacs, qui n'étaient grevés d'aucun droit de monopole, seront augmentés et enfin, l'électricité qui, jusqu'à présent, était distribuée gratuitement à tous les habitants de la cité, devra dorénavant être régulièrement payée par les consommateurs, des compteurs seront à cet effet incessamment installés chez tous les habitants.

Avec votre achat, réclamez votre Bon le participation de 1/10e à la 5e tranche de la Loterie Nationale. 02834

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le Conseil Départemental chargé de statuer sur les demandes d'allocations journalières manant de familles de militaires s'est réuni le 27 décembre, à 15 h., à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Théret, chef de division, secrétaire.

Etaient présents : MM. Blondé et Maréchal, conseillers généraux ; Houllon, conseiller d'arrondissement ; Bonneau, délégué de M. le Trésorier-Payeur général ; Déche, délégué de M. le Directeur des Contributions Directes. L'assemblée a examiné 400 affaires.

Les Vers intestinaux vous dévorent et vont faire de vous un homme sans force et sans courage. Ne vous laissez pas abattre. Il vous suffit pour vous en débarrasser en un seul jour de prendre le Vermifuge Poudre Fernand. La boîte : 4 frs toutes Phies et contre remboursement Phie Dégrugillier, Auchel (Pas-de-Calais).

RADIO-RÉVEIL

L'amélioration du Réseau d'État

Nous avons récemment étudié les améliorations d'ordre technique dont allaient incessamment bénéficier les stations du réseau d'État. Que ce soit sous l'aspect des émetteurs proprement dits ou sous celui des installations de studios, il est devenu incontestable que la radiophonie nationale va prendre une tournure un peu différente de ce qu'elle a été jusqu'à ces jours.

L'institution de la redevance sur les récepteurs va, d'autre part, permettre aussi une amélioration de la qualité des programmes diffusés. Le Ministre des P.T.T., il y a huit jours, lors de la cérémonie de remise de Radio-Paris à l'État, a communiqué quelques chiffres qui ont semblé étonner et décevoir fort ceux qui ont pris l'habitude fâcheuse — ils sont nombreux — de ne penser toujours qu'aux choses diffusées et très peu, ou même pas du tout, aux moyens techniques sur lesquelles elles doivent obligatoirement s'appuyer. La taxe rapporte cette année 60 millions ; un calcul simple — et simpliste — permet aisément d'imaginer que, si on laisse 10 millions par exemple à la grande station nationale, il en reste bien 50 à répartir entre 12 stations régionales, soit 4 millions en moyenne à chacune. Or, comme les subventions qui leur sont versées jusqu'à ce jour par l'État vont en moyenne de 350.000 à 450.000 francs, on a pu croire que les stations allaient être dotées subitement de dix fois plus de ressources qu'elles n'en avaient !

Ce serait miraculeux !

On oublie seulement de penser que, d'ici un an, sept stations nouvelles à grande et très grande puissance seront édifiées ; que des câbles coûteux, à caractéristiques fort poussées devront être posés entre ces émetteurs et les studios ; que des studios à installations modernes seront le complément indispensable de ces ensembles nouveaux ; que l'alimentation électrique de ces sept émetteurs est incroyablement dispendieuse ; qu'un personnel nombreux devra, d'autre part, desservir ces installations.

Mettre toutes ces dépenses au compte du Budget des P.T.T. a été précisément l'un des éléments les plus puissants qui aient justifié l'établissement de la taxe. Rien n'était, en effet, plus injuste que de faire payer par les seuls usagers de la poste, du télégraphe et du téléphone, des dépenses que le Service de la Radiodiffusion effectuait pour le bénéfice des sans-filistes exonérés alors de toute participation financière.

C'est ce qui explique que M. Mistler ait pu déclarer, il y a huit jours, que sur les millions qu'ont apporté les produits de la taxe, 17 millions seulement sont inscrits, en 1934, pour les dépenses artistiques. Et l'on comprend que le Ministre ait aussitôt ajouté que « cette somme ne permet ni gaspillages, ni largesses et qu'il faudra beaucoup de prudence et de méthode dans la gestion contrôlée des crédits. »

Cette prudence et cette méthode trouveront un emploi immédiat et judicieux dans l'organisation du Comité de coordination. Celui-ci, primitivement constitué pour la gestion des seules stations de la région parisienne, a vu très vite son action élargie sur l'ensemble des stations.

Depuis longtemps toute la presse radioélectrique réclamait cette coordination. Elle seule pouvait, en effet, éviter le gaspillage de ressources et d'efforts dispersés et apporter en même temps à l'auditeur une possibilité d'écoute plus artistique et plus sélectionnée dans les divers genres diffusés.

Déjà le Comité de coordination a fait des choses excellentes et a envisagé toute une série de modifications dans l'utilisation de l'organisation artistique des stations.

La liaison sera, par lui, bien plus aisée qu'auparavant au moment de l'élaboration de leurs programmes par les associations respectives. Celles-ci pourront ainsi, prévenues désormais en temps utile des projets de l'une ou l'autre, inscrire tel relai intéressant, profiter, sans bourse délier, de telle grande manifestation et aider, ainsi, dans les conditions les meilleures, à l'interprétation des divers régionalismes dont les stations de province sont le centre.

On a, à priori, crié à la suppression du régionalisme artistique quand on a connu la création de ce Comité de coordination. Erreur profonde, car c'est ainsi que pourront, au contraire, se faire connaître, sous le plus favorable jour, les aspects caractéristiques des provinces françaises et ceci non pas seulement dans la région même, qui n'ignore rien de sa valeur, mais dans les autres régions même lointaines.

Enfin, l'économie ainsi réalisée par la prise judicieuse de relais d'autres stations permettra l'organisation de programmes mieux fournis, alimentés d'artistes de plus grande valeur. Et tout cela fera, en fin de compte, l'affaire de l'auditeur qui demande surtout et par dessus tout de belles émissions.

Dans ces moments où les finances nationales sont en grave péril et où la réfection du réseau d'État entraîne des millions et des millions de dépenses pour l'établissement d'une radiophonie nationale digne de la France, il est impossible de nier que le Comité de coordination est susceptible d'apporter un des éléments les plus heureux de succès.

Il y aura, certes, — et je pense en ceci à l'application pratique de ces fameux statuts-type, qui ont déchaîné récemment tant de critiques, d'attaques et de prophéties de la fin des fins ! — il y aura lieu de prendre garde, dans l'expérience de chaque jour, à éviter l'abus d'une centralisation exagérée, mais sous cette réserve, nul organisme n'a davantage notre adhésion, car nul ne peut mieux, dans le temps présent, sauver la réputation de la radiophonie française.

Léon PLOUVIET,
Chef de la Sation Radio P. T. T. Nord.

L'incendie de Bruxelles

Plus heureux que Radio-Toulouse, qui, on s'en souvient, vit son installation entièrement dévorée par les flammes, Radio-Bruxelles a pu circonscrire l'incendie et éviter le désastre.

C'est pendant une audition musicale que le feu a pris, vendredi dernier, dans un des studios de l'Institut national de radiodiffusion de Bruxelles. Il y eut quelque panique, et les musiciens évacuèrent d'urgence la salle où ils se trouvaient, laissant sur place 40 violons, les tambours et les flûtes Les auditeurs à l'écoute mirent sur le compte d'une panne cette brusque interruption du concert. Ils entendirent bien le speaker crier : « Allo ! Allo ! », mais ne se doutèrent pas un seul instant qu'il pouvait s'agir, au lieu d'un simple appel téléphonique, d'un appel pour faire ouvrir les bouches d'incendie.

Grâce à une rapide intervention des pompiers d'Ixelles, le sinistre put être circonscrit après deux heures d'efforts. Les dégâts se bornent à la destruction de l'auditorium. La bibliothèque musicale, qui se trouve au-dessus de cet auditorium et les autres appartements de l'immeubles ont pu être préservés.

L'alerte, c'est le cas de le dire, avait été chaude. Par contrecoup, toutes les stations françaises ont été invitées à reviser minutieusement tout leur matériel d'incendie et à faire afficher en bonne place les dispositions à prendre en cas de sinistre.

La Maison Anglaise de la Radio

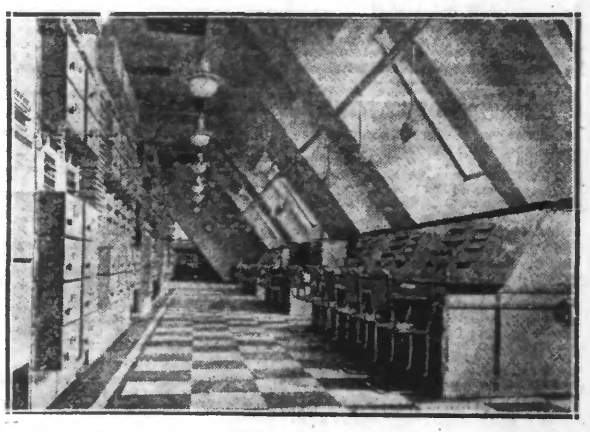

Une vue générale de la Salle de Contrôle

POUR PLACER UN MICRO !

Pour arriver à placer le microphone, les opérateurs sont parfois dans l'obligation de se livrer à de véritables acrobaties, témoin la photo que nous reproduisons ci-dessus qui représente comment était installée « l'oreille » du poste RADIO P.T.T. NORD A LILLE, *lors des retransmissions des concerts donnés par le carillon de Saint-Amand.* (Photo Donkers, St-Amand).

ÉCHOS ET NOUVELLES

LE NOMBRE DES AUDITEURS FRANÇAIS

La déclaration des récepteurs de T. S. F. sur l'ensemble du territoire français au 30 Novembre dernier s'établit de la façon suivante :

Ain, 5.904 ; Aisne, 20.262 ; Allier, 7.571 ; Alpes (Basses), 1.039 ; Alpes (Hautes), 1.020 ; Alpes-Maritimes, 8.403 ; Ardèche, 2.689 ; Ardennes, 12.507 ; Ariège, 1.570 ; Aube, 8.368 ; Aude, 4.503 ; Aveyron, 2.844 ; Bouches-du-Rhône, 20.264 ; Calvados, 10.988 ; Cantal, 1.719 ; Charente, 5.405 ; Charente-Inférieure, 9.193 ; Cher, 5.989 ; Corrèze, 2.598 ; Corse, 516 ; Côte-d'Or, 9.813 ; Côtes-du-Nord, 4.408 ; Creuse, 2.177 ; Dordogne, 4.079 ; Doubs, 8.256 ; Drôme, 4.750 ; Eure, 11.582 ; Eure-et-Loir, 9.053 ; Finistère, 4.863 ; Gard, 5.864 ; Garonne (Haute), 10.004 ; Gers, 2.517 ; Gironde, 28.876 ; Hérault, 8.956 ; Ille-et-Vilaine, 7.857 ; Indre, 3.821 ; Indre-et-Loire, 8.897 ; Isère, 13.142 ; Jura, 5.495 ; Landes, 2.610 ; Loir-et-Cher, 6.344 ; Loire, 10.581 ; Loire (Haute), 2.312 ; Loire-Inférieure, 9.282 ; Loiret, 12.170 ; Lot, 1.518 ; Lot-et-Garonne, 3.832 ; Lozère, 839 ; Maine-et-Loire, 8.014 ; Manche, 7.069 ; Marne, 17.513 ; Marne (Haute), 5.597 ; Mayenne, 2.944 ; Meurthe-et-Moselle, 19.679 ; Meuse, 7.170 ; Morbihan, 3.312 ; Moselle, 19.134 ; Nièvre, 4.956 ; Nord, 128.129 ; Oise, 19.825 ; Orne, 5.878 ; Pas-de-Calais, 51.893 ; Puy-de-Dôme, 6.907 ; Pyrénées (Basses), 5.537 ; Pyrénées (Hautes), 2.224 ; Pyrénées-Orientales, 2.408 ; Rhin (Bas), 23.218 ; Rhin (Haut), 15.380 ; Rhône, 30.540 ; Saône (Haute) et Territoire de Belfort, 7.342 ; Saône-et-Loire, 12.529 ; Sarthe, 8.028 ; Savoie, 3.367 ; Savoie (Haute), 5.015 ; Seine et Seine-et-Oise, 440.637 ; Seine-Inférieure, 39.140 ; Seine-et-Marne, 23.876 ; Sèvres (Deux), 4.343 ; Somme, 22.388 ; Tarn, 4.859 ; Tarn-et-Garonne, 2.414 ; Var, 6.231 ; Vaucluse, 3.897 ; Vendée, 8.570 ; Vienne, 4.815 ; Vienne (Haute), 5.993 ; Vosges, 11.020 ; Yonne, 9.405.

Le chiffre total des déclarations à cette même date, ressort donc à 1.344.233 dont 54.537 pour la 1re catégorie ; 1.270.362 pour la 2e ; 19.236 pour la 3e et 98 pour la 4e catégorie.

Les sommes encaissées à la même date s'élèvent à 59.556.856 fr. 41 plus 1.647.378 francs de taxe sur les lampes.

UN COMBLE !

On sait que pour les séances du tirage de la Loterie Nationale, le public a libre accès dans la salle du Trocadéro. Mais le nombre de ceux qui, ayant acheté un billet, veulent assister de visu à ce spectacle gratuit donné dans le Palais de la chance est trop grand pour qu'il soit possible de donner à chacun un fauteuil de balcon, voire même un simple strapontin. Aussi, très sagement, le Comité de la Loterie Nationale a-t-il décidé que des haut-parleurs seraient installés dans les jardins avoisinants le Trocadéro, de façon à permettre aux personnes n'ayant pas réussi à se caser à l'intérieur d'entendre proclamer les lettres et les chiffres par le populaire M. Guiraud, devenu pour la circonstance un speaker officiel.

Par deux fois, cette heureuse initiative connut la faveur du public Malgré l'inclémence d'une froide température, les aspirants millionnaires, groupés autour des haut-parleurs, faisaient de savants pointages, attendant avec optimisme que le hasard voulût bien favoriser leur chance. Mardi dernier, on décida d'user du même système, puisque, aussi bien, tout le monde s'en était montré satisfait.

Or, au moment où les opérateurs des P.T.T. procédaient, sur la place du Trocadéro, à l'installation de haut-parleurs dans les arbres, survint le commissaire de police du quartier, accompagné de deux agents, qui, sans autre forme de procès, dressa procès-verbal pour contravention aux arrêtés de M. Chiappe réglementant la police des bruits dans la capitale. Les opérateurs n'en pouvaient mais, et ils laissèrent faire, tout en continuant leur travail.

La Ville de Paris intentant un procès à l'Etat pour inobservance des règlements, quel beau sujet de comédie !

LA RADIO DANS LES PRISONS

Les Etats-Unis et la Russie ont organisé des réceptions communes dans les salles des prisons. Cette mesure a d'ailleurs été particulièrement goûtée par les détenus et les heures d'écoute sont nombreuses.

D'autre part, en Allemagne, les prévenus incarcérés dans des locaux spéciaux peuvent entendre l'ensemble des programmes diffusés par les stations allemandes.

Les détenus sont groupés par classes, d'après leurs antécédents, leur conduite, etc..., etc...

Les meilleurs éléments ont droit à l'écoute quotidienne, ceux de la seconde classe peuvent se réunir, trois fois par semaine, dans une salle commune pour suivre des programmes qui sont minutieusement choisis par la direction de l'établissement pénitentiaire.

Notons d'ailleurs, à ce sujet, que les malades en traitement à l'infirmerie ont la possibilité d'écouter des programmes spéciaux.

En Tchécoslovaquie on donne exclusivement aux prisonniers des émissions à caractère éducatif et notamment des cours de langue tchèque.

En Suède, les prisonniers peuvent entendre les programmes dans leurs cellules grâce à des haut-parleurs placés dans les couloirs de l'établissement.

Au Danemark, certains prisonniers, ceux qui ont une bonne conduite et qu'on espère pouvoir amender, ont droit, après la journée de travail, de fumer, lire le journal et écouter la radio. Certaines prisons ont d'ailleurs un récepteur central et un appareil de distribution qui commande des casques individuels placés dans les cellules. Ainsi, à certaines heures, les prisonniers peuvent pratiquer l'écoute individuelle.

Enfin, en Espagne, certaines stations donnent des émissions spécialement destinées aux prisons.

NOTRE GRAND CONCOURS DE LA LOTERIE NATIONALE

Le Règlement

A l'occasion du tirage de la quatrième tranche de la Loterie Nationale, notre journal organise à partir de DIMANCHE 24 DÉCEMBRE 1933, un Grand Concours intitulé : « **LE GRAND CONCOURS DE LA LOTERIE NATIONALE** », doté de plus de 1.000 Prix d'une valeur de plus de 110.000 francs.

Pour participer à ce concours qui durera **12 JOURS**, il suffit de se conformer aux dispositions ci-dessous :

Ce qu'il faut faire pour participer au Concours

Les concurrents devront répondre à une seule question : **QUEL SERA LE CHIFFRE QUI SORTIRA AU TIRAGE DE LA QUATRIEME TRANCHE POUR DESIGNER LES LOTS DE 200 FRANCS ?** (Les chiffres vont de 0 à 9).

QUESTION SUBSIDIAIRE : Afin de départager éventuellement les solutions exactes, les concurrents devront répondre, par un seul nombre, à la question suivante : **QUEL SERA LE NUMERO QUI GAGNERA LES CINQ MILLIONS ?** (Les numéros vont de 0 à 99.999.

Il est entendu que si ce numéro n'est pas indiqué exactement seront considérés comme gagnants les concurrents qui auront répondu à la première question et dont le nombre à la question subsidiaire SE RAPPROCHERA LE PLUS DU NUMÉRO GAGNANT LES CINQ MILLIONS.

Le concurrent qui s'en approchera le plus gagnera le premier prix de 20.000 francs. Le prix de 10.000 francs sera attribué à celui dont la reponse viendra immédiatement après celle du premier gagnant et ainsi de suite jusqu'à épuisement des prix.

En cas d'ex aequo pour les 1er et 2e Prix, LE MONTANT DE CES PRIX S'ADDITIONNERAIT ET SERAIT RÉPARTI ENTRE LES GAGNANTS DONT LA REPONSE SERAIT IDENTIQUE. Pour les prix suivants, les réponses identiques seraient départagées par tirage au sort.

Le chiffre et le numéro devront être inscrits d'abord sur le bulletin de réponse et ensuite reproduits à l'encre en **BAS ET À GAUCHE DE L'ENVELOPPE SERVANT A LA RÉPONSE**, comme le montre le modèle ci-dessus

AUCUNE PHRASE A ÉCRIRE, AUCUNE APPRECIATION A DONNER, UN CHIFFRE ET UN NOMBRE A INDIQUER, C'EST TOUT.

Comment envoyer les réponses

Lorsque les concurrents auront rempli le bulletin de réponse que nous ferons paraître dans notre journal de VENDREDI 5 JANVIER et collé les numéros d'ordre, parus du dimanche 24 décembre 1933 au jeudi 4 janvier 1934, ils mettront ledit bulletin sous enveloppe timbrée à 0.50.

Nous insistons sur le fait que les réponses au concours devront être inscrites en tête du bulletin-réponse et ensuite, reproduites **EN BAS ET A GAUCHE DE L'ENVELOPPE**, afin de faciliter les opérations de dépouillement.

Les réponses devront nous parvenir, **au plus tard**, le DIMANCHE 7 JANVIER A MINUIT. Cependant, les enveloppes mises à la poste le Dimanche 7 Janvier avant minuit, seront acceptées. Le cachet de la poste en faisant foi.

Un concurrent a la faculté d'envoyer plusieurs réponses à condition toutefois de les envoyer chacune sous pli séparé et de se conformer aux indications du présent règlement.

Modèle de l'enveloppe-réponse

Timbre à 0.50

Concours de la Loterie Nationale
"L'ÉGALITÉ"
186, Rue de Paris

Attention !
Indiquer ici à l'encre le chiffre des 200 fr. et le nombre qui gagnera cinq millions.

3 — 96.876

LILLE (Nord)

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du règlement. Aucune réclamation ne sera admise.

Les envois par poste qui seraient insuffisamment affranchis ou arriveraient après le délai fixé, seraient refusés. Pour les personnes habitant LILLE, ou pouvant s'y rendre, il suffira de déposer leur enveloppe dans la boîte disposée à cet effet dans notre hall, 186, rue de Paris, à Lille.

Il est interdit aux personnes appartenant aux différents services du journal de prendre part à la compétition directement ou indirectement.

Pour les gagnants

Dès la publication des noms les gagnants pourront se présenter en nos bureaux, 186, rue de Paris, à LILLE, pour retirer leur prix. Les gagnants auront à justifier de leur identité. Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix.

MÉRITE AGRICOLE

Le « Journal Officiel » publie la promotion du Mérite agricole. Nous en extrayons les noms suivants :

Commandeurs. — M. François Lejeune, chef jardinier à Soissons; M. Étienne Paul, président de la Caisse Mutuelle du Crédit Agricole de Bouchain ; M. François Faviani, préfet des Pyrénées-Orientales.

LA MORTALITÉ INFANTILE diminue dans le Nord, grâce à l'emploi du Babeurre Lactella qui a sauvé des milliers de bébés ; ce produit nutritif est garanti exempt de microbes pathogènes.

FEUILLETON DU 30 DECEMBRE. — N. 31

LA VENGERESSE

par Henri DEMESSE

Sur le palier, large, carrelé, éclairé par une haute fenêtre à petites vitres, en verre commun, à la teinte verdâtre, il y avait une porte, à un seul battant, dans un retrait de la muraille, avec, sur une plaque de cuivre, luisant en la pénombre, cette inscription, en caractères rouges :

« TOM SYDNEY »

La jeune fille poussa le bouton d'une sonnerie électrique... La porte s'ouvrit, presque aussitôt, et Tatiana se trouva en présence d'un groom...

Il y eut comme l'envolée, dans un froufrou de soie, d'une petite femme frêle, blonde, jolie, en peignoir blanc à fanfreluches roses ; elle disparut, laissant flotter, dans son sillage, un frais parfum...

Tatiana entra dans une antichambre pimpante, garnie de meubles laqués blanc... et, conduite par le groom, elle passa dans un cabinet où il y avait un grand bureau en acajou mat, des canapés, fauteuils et chaises en pareil bois, recouverts de cuirs aux tons bleu paon d'une nuance douce aux yeux... Partout, des lampes électriques montées sur des bras en acier... Un appareil téléphonique était adapté au flanc du bureau... couvert de fiches dans des boîtes, parmi des papiers, notes, livres à souches, méticuleusement rangés...

Tatiana vit... l'espace d'une seconde — le groom ayant fermé, prestement, la porte restée ouverte, — un cabinet de toilette, adjacent, garni d'armoires en pitchpin, d'escabeaux... et, sur un fauteuil, une défroque de titi : cotte, pantalon en toile bleue, chemise grosse toile avec cravate lâche, espadrilles, casquette en soie... et, tout près, sur une table, un casse-tête et un revolver-coup-de-poing...

Tom Sydney entra...

Un jeune homme, petit, maigre, sec, musculeux... Une tête de clown aux traits d'une excessive mobilité, avec des yeux vifs, une bouche grasse, le front bombé, et des cheveux roux, coupés courts, frisottants, élégamment vêtu à l'anglaise.

C'était « l'agent » de Tatiana.

Non plus l'homme des vieilles agences de ce genre, plus ou moins interlopes, qui servirent de modèles aux auteurs pour pièces à faire rire — on a changé cela.

Que le terrain, et son exposition, soient propices à l'éclosion de telle plante, un hasard jette là, une graine, et la plante y croît, aussitôt, s'y développe, drue, vivace. Cette graine : Tom Sydney — devait être jetée, croître, se développer en la société contemporaine. On vit très vite, d'une vie surchauffée. Tous les mondes, jadis distincts, séparés, se mêlent, se confondent dans la bataille des passions, des intérêts voulus pour l'évolution. Les êtres venus des points les plus divers, appartenant aux castes les plus oppressées, se joignent, se juxtaposent.

Les demeures les plus fermées doivent s'ouvrir à tout venant. La poignée de main du millionnaire et du grand seigneur, va jusqu'au jockey, dans l'espoir d'une aubaine. Les unions pour le flirt, voire pour la famille à créer, s'ébauchent en quelques jours, en quelques heures. Et, pourtant, il faut se garder, s'éclairer, afin, moins encore d'être mangé que de pouvoir manger autrui. Mais on n'a pas le temps de se mettre en œuvre soi-même, de fouiller les passés de sonder les bourses, d'apprécier les caractères, de voir en les consciences.

D'où la nécessité de charger de ces soins l'homme nécessaire, qui a surgi de soi, comme il arrive toujours en pareil cas, dans le monde nouveau, terrain propice à son éclosion, l'agent de renseignements, merveilleusement outillé à la moderne, et qui, bien payé, fournit, à qui veut, et sur n'importe qui, les documents dont n'avaient pas besoin nos pères, par eux-mêmes, dès longtemps documentés sur tout ce qu'ils avaient besoin de savoir. Ces gens-là, aujourd'hui, foisonnent dans les villes, agissent, vite, bien, honnêtement, dans leur intérêt même — parce que leur probité, la précision, la sûreté, la discrétion de leurs actes, leur vaut moisson...

Tatiana, par mesure de prudence, et plutôt que de le mander chez elle, venait, chez Tom Sydney, le soir, en prenant d'infinies précautions pour n'être ni vue, ni reconnue.

Il est facile de s'assurer que personne ne vous suit, sur ce quai presque toujours désert en cette île Saint-Louis comme une vieille ville quasi-morte, accrochée au flanc de Paris vivant sa formidable vie. Et ce n'était point par fantaisie : mais bien par choix sagace, que Tom Sydney s'était logé là...

— Vous avez mes dossiers ?

— Oui, certes, au complet...

Tom remit à Tatiana deux plis volumineux...

— Les voici...

— Sur le Château Rouge, aussi ?

— Tout est là. J'espère que vous serez satisfaite.

— Ce n'est pas sans peine assurément que vous avez obtenu les derniers documents...

— La peine qu'on prend n'est rien. Il s'agit d'aboutir...

— D'accord !...

Ces deux êtres de grand vouloir, s'appréciaient.

Tom s'exprimait avec aisance et sans le moindre accent. Du reste, il parlait à merveille, l'anglais, le français, le russe, l'allemand, l'espagnol et l'italien... Il savait tout... Il avait tout vu. Il pouvait être, tour à tour, gentleman avec frac irréprochable, ouvreur de portières, ramasseur de bout de cigares.

... C'eut été un comédien de haute envergure, ou un mime supérieur, capable de générer à son gré le rire et les sanglots... Il montait à cheval, tirait l'épée, maniait le pistolet, boxait, connaissait le bâton, la savate, pouvait nager des heures, conduire une barque, un bâtiment de guerre, un train. Et cet être exceptionnellement doué, vivait là, d'une existence large, grâce à ce qu'il était toujours en œuvre — n'avait pas d'autre but que de donner le plus de bien être possible à la femme aimée qu'il avait pour compagne : une gamine parisienne, connue à Londres, danseuse dans un music-hall — et à qui il s'était lié, trois ans auparavant. Ils s'adoraient. Ils étaient, à eux-mêmes, toute leur famille.

Tatiana, son portefeuille en main, demanda :

— Je vous redois...

— Cinq mille.

— Je vais vous payer.

— Non pas. Etudiez les dossiers, d'abord, assurez-vous que vous en avez pour votre argent.

Tatiana sourit.

— Soit. Ça me coûtera plus cher, donc. Car — vous le savez bien — je ne liarde point et gratifie quand je suis très contente.

— Vous serez très contente.

— J'en suis sûre. Au revoir.

La jeune fille remonta dans son fiacre, se fit ramener avenue du Bois de Boulogne, où elle arriva vers onze heures.

Tout de suite, elle examina les dossiers de Tom.

Au petit jour, enfin, lasse, elle se mit au lit et s'endormit profondément.

IX

L'ÉNIGME

Le lendemain.

Tatiana est dans son bain, aux soins de sa manucure... qui « fait », chaque matin, trois ou quatre paires de mains — les plus... distinguées de Paris.

— Madame a les plus belles mains que je connaisse.

— Voilà une découverte !

— La main droite porte, au pouce, à l'index, de légères déformations, mais la gauche est impeccable. On pourrait la mouler comme modèle. Des doigts longs, effilés. Les ongles ont un ovale en perfection. Potelées, blanches, bien veinées, à fossettes, attachées aux poignets finement. Des mains vivantes.

— Vous m'en donnez, vraiment, bien plus que pour l'argent.

— Les mains — madame le sait — sont un indice qui ne trompe guère ! On reconnaît la race aux mains bien mieux qu'aux titres.

— Continuez.

— Je sais des duchesses ayant des mains de vachères... et j'ai vu d'humbles ouvrières tenant l'aiguille avec des mains d'impératrice...

C'est en grande salle d'un riche appartement, au premier étage d'une des dernières maisons de l'avenue du Bois de Boulogne, proche la Porte-Dauphine — une de ces maisons-palais récemment érigées dans le genre, avec le confort américain.

La salle est éclairée par une baie à verrières, d'où l'on voit les cimes des arbres du Bois... Murs revêtus de faïences représentant des nénuphars à fleur d'eau... Baignoire de cristal... Robinets d'argent, ciselés en forme de libellule...

Sur une table : ciseaux, pinces, grattoirs, polissoirs... innombrables brillants — et les poudres, pâtes, crèmes, onguents pour masser, polir, parer...

Type de vieille fille institutrice, cette manucure... avec lèvres estompées de poils, mâchoire jaune, tignasse crêpue sous son chapeau à plumes défrisées — qu'elle n'ôte pas, pour ses besognes, afin de gagner du temps... Grosses mains, d'une infinie douceur... qui touchent, agissent avec une dextérité de chirurgien.

— Voilà qui est fait.

— Merci.

— Madame n'est pas énervée ?...

— Vous êtes si habile.

— Madame est trop bonne... Un plaisir, pour moi, que de « travailler » les mains de madame — du reste, la plus patiente de mes clientes... celle qui supporte, apprécie le mieux mes services. A huitaine, à présent ?

— A huitaine, oui.

(A suivre).